Québec

Avis de désignation des membres du personnel

au conseil d'administration du centre de services scolaire[1]

Nom du centre de services scolaire : Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

- Le membre du personnel enseignant est désigné par et parmi les membres du personnel enseignant siégeant à ce titre, au moment de la désignation, à un conseil d'établissement du centre de services scolaire.
- Le membre du personnel professionnel non enseignant est désigné par et parmi les membres du personnel professionnel non enseignant siégeant à ce titre, au moment de la désignation, à un conseil d'établissement du centre de services scolaire.
- Le membre du personnel de soutien est désigné par et parmi les membres du personnel de soutien siégeant à ce titre ou à titre de membre du personnel affecté à des services de garde, au moment de la désignation, à un conseil d'établissement du centre de services scolaire.
- Le directeur d'un établissement d'enseignement est désigné par et parmi l'ensemble des directeurs d'un établissement d'enseignement du centre de services scolaire.
- Le membre du personnel d'encadrement est désigné par et parmi l'ensemble des membres du personnel d'encadrement du centre de services scolaire.

1 – Postes ouverts aux candidatures

Poste	Catégorie
1	Membre du personnel – soutien
2	Membre du personnel – personnel professionnel

2 – Conditions d'éligibilité des membres du personnel

- Avoir 18 ans accomplis.
- Être de citoyenneté canadienne.
- Ne pas être en curatelle.
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la *Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones* (chapitre E-2.3), de la *Loi sur la consultation populaire* (chapitre C-64.1), de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) ou de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.
- Ne pas être un employé, un dirigeant ou autrement représentant d'une association représentant des salariés d'un centre de services scolaire.

3 – Motif d'inéligibilité des membres du personnel

Sont inéligibles à la fonction de membre du conseil d'administration du centre de services scolaire les personnes suivantes :

- un membre de l'Assemblée nationale;
- un membre du Parlement du Canada;
- un membre du conseil d'une municipalité;
- un juge d'un tribunal judiciaire;
- le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation électorale;

[1] Ce document propose des renseignements qui peuvent apparaître sur un avis de désignation et qui sont conformes aux dispositions prévues à la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*. En cas de litige, les articles de loi et de règlement prévalent.

- les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du *Code du travail* (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation;
- un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal;
- une personne qui occupe un poste au sein du conseil d'administration, sauf dans le cas d'une élection lors de laquelle le poste qu'elle occupe est ouvert aux candidatures ou cesse d'exister;
- une personne qui occupe un poste de membre du conseil d'administration d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un autre poste de membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire;
- une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette condition vaut pour la durée de la peine, mais cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis).

4 – Période de mise en candidature

Du 18 novembre au 9 décembre 2026

5 – Comment soumettre sa candidature

- **Remplir le formulaire de candidature en cliquant sur le lien suivant :**

  Formulaire de mise en candidature - Membre représentant le personnel sur le CA – Remplir le formulaire
  au plus tard le 9 décembre 2026 à 16h

6 – Pour plus d'information

Directeur général : Jonathan Charbonneau	
Adresse : 41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, Québec, J3P 1L1	
Téléphone : 450-746-3990 poste 6002	**Courriel : direction.generale@cssst.gouv.qc.ca**

Signature : Jonathan Charbonneau
Jonathan Charbonneau (Nov 18, 2026 15:27:59 EST)
Directeur général

Donné à Sorel-Tracy, le 18 novembre 2026

Appel_candidatures_personnel-20261118

Final Audit Report 2026-11-18

Created:	2026-11-18
By:	Annie Therrien (Annie.Therrien@cssst.gouv.qc.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAsu9tlFjDogWsM-jdEQ51TRxuw1ZLbZS1

"Appel_candidatures_personnel-20261118" History

Document created by Annie Therrien (Annie.Therrien@cssst.gouv.qc.ca)
2026-11-18 - 7:45:46 PM GMT

Document emailed to jonathan.charbonneau@cssst.gouv.qc.ca for signature
2026-11-18 - 7:46:04 PM GMT

Email viewed by jonathan.charbonneau@cssst.gouv.qc.ca
2026-11-18 - 8:27:33 PM GMT

Signer jonathan.charbonneau@cssst.gouv.qc.ca entered name at signing as Jonathan Charbonneau
2026-11-18 - 8:27:57 PM GMT

Document e-signed by Jonathan Charbonneau (jonathan.charbonneau@cssst.gouv.qc.ca)
Signature Date: 2026-11-18 - 8:27:59 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Agreement completed.
2026-11-18 - 8:27:59 PM GMT

Adobe Acrobat Sign